

PROGRAMME DES ATELIERS DE CONCERTATION SUR LES ZONES A FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ

16 mars : Les aides et l'accompagnement

Il s'agira pour ce premier atelier d'introduire les travaux (élus) puis de présenter la synthèse du programme des rencontres et l'articulation entre les différents thèmes. S'agissant des aides, un récapitulatif synthétique des différentes aides mobilisables sera aussi présenté (il sera évidemment détaillé par les porteurs de projets dans les différents ateliers).

Dans un second temps nous détaillerons en particulier les aides à la conversion, le PTZ et les micro-crédits ou le guichet unique, et la pertinence des périmètres de la ZFE (et des aides) sera également examinée. Nous répondrons ensemble à la question « comment ajuster si nécessaire, les dispositifs existants pour qu'ils bénéficient aux publics éloignés comme aux personnes et aux entreprises qui en ont le plus besoin, en particulier dans les zones rurales et périurbaines ? »

30 mars : Les véhicules

Pour ce deuxième atelier, la parole sera donnée aux industriels (constructeurs et vendeurs d'automobiles - tous type de véhicules). Sera notamment examinée la vitesse de mise sur le marché des différents modèles (Crit'air 1 et E) au regard des interdictions envisagées dans les ZFE et l'équipement des territoires en bornes de recharge rapide. L'exemplarité et l'éventualité de lancer des commandes groupées.

Dans un second temps, nous examinerons l'impact des ZFE sur le marché de l'occasion, et les possibilités d'adaptation des véhicules et du parc existant aux nouvelles normes, (l'innovation technologique aidant) en particulier les questions de réemploi ou des garages solidaires.

Les sujets du soutien financier à l'achat de véhicules d'occasion pour les bas revenus et travailleurs pauvres, de l'homologation des véhicules transformés devraient également être posés avec les acteurs économiques.

13 avril : Les pollutions induites par les trafics routiers

Dans ce troisième atelier, nous donnerons la parole aux AASQA pour qualifier les pollutions induites par les trafics routiers et nous examinerons les mesures d'exploitation des réseaux (DIR, ADEME, CEREMA) susceptibles d'accélérer l'amélioration de la qualité de l'air au droit des infrastructures les plus polluées, tout particulièrement dans les zones soumises à contentieux (régulations dynamiques de la vitesse, des trafics, protections phoniques, aménagements de voiries, etc.).

27 avril : L'impact des ZFE sur la logistique, le transport de marchandises et les déplacements des professionnels

Il s'agira dans ce quatrième atelier d'écouter les professionnels du transport de marchandises. Seront plus particulièrement traitées les questions de coordination et d'harmonisation des restrictions, des calendriers et des contrôles. Les alternatives pour les poids lourds, les questions de zones de chalandises, de disponibilité foncière pour la logistique urbaine et des difficultés susceptibles d'être rencontrées par les commerçants ou les artisans...

Les expériences européennes éclaireront la réflexion, particulièrement pour la logistique longue distance qui va de métropole en métropole à l'échelle européenne.

11 mai : La mobilité des personnes et les alternatives privées à l'auto-solisme

La crise sanitaire a considérablement fait évoluer les comportements et les fréquences des déplacements. Le télétravail ou l'usage des modes de déplacements actifs dans les agglomérations (vélo, marche, trottinette) se sont popularisés avec des effets positifs sur la réduction des trafics automobiles et donc sur la qualité de l'air. Cet atelier abordera plus particulièrement les alternatives à l'auto-solisme que sont le covoiturage, l'auto partage, la location de véhicule avec ou sans chauffeur etc. L'accès aux vélos et vélos électriques (infrastructures, prêts et stationnement) sera également abordé. Bref tous les dispositifs qui peuvent favoriser des changements de pratiques. Les aides et les accompagnements spécifiques aux collectivités porteuses de projets feront aussi l'objet d'une présentation.

25 mai : la mobilité des personnes et les alternatives en transport public

Le report modal de la voiture vers les transports publics dépend de la qualité des services offerts en termes d'amplitude horaire, de fréquence, de régularité, de sécurité, de fiabilité ou de temps de parcours. Comment rendre le transport public synonyme de liberté, de fluidité et de souplesse ? Dans cet atelier nous mettrons plus particulièrement l'accent sur les transports à la demande, qui offrent une réponse nouvelle en particulier dans les zones peu denses ou sur les réseaux express de bus longue distance, avec des parcs relais, nous évoquerons naturellement les RER, les pôles d'échanges inter modaux et surtout des services de mobilités interconnectées etc.

8 juin: les lois, les réglementations, les dérogations, l'exemplarité, la différenciation et l'harmonisation

Dans cet atelier seront présentés le cadre législatif et les différents dispositifs réglementaires en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air et plus particulièrement les zones à faible émission. Chaque territoire pourra faire part de ses particularités et nous examinerons ensemble les attendus et les outils d'harmonisation et de mise cohérence, ou d'échanges de bonnes pratiques.

Les travaux de cet atelier tiendront compte des propositions qui émergeront des ateliers précédents. Par ailleurs, l'atelier prévoira un échange sur les modalités de concertation locale susceptibles de favoriser l'acceptabilité des mesures.

22 juin: air / santé / climat (les futures normes et les objectifs 2030/2040/2050 et les autres leviers de l'action : ZFE)

Cet atelier vise à rappeler les impacts de la pollution de l'air sur la santé humaine. Il présentera notamment les études sanitaires qui ont conduit à la révision des lignes directrices de l'organisation mondiale de la santé et devraient, à court terme, conduire à la révision des normes européennes et nationales de qualité de l'air. Il visera dans un second temps à proposer un point de situation sur la qualité de l'air en France et sur les actions engagées en la matière par l'ensemble des acteurs concernés.

6 juillet : les études comparatives, la campagne d'information, de communication, le contrôle et l'évaluation.

Dans ce groupe seront examinés les résultats des études comparatives entre les différentes ZFE en Europe qui ne portent pas toutes sur les mêmes périmètres, les mêmes calendriers, ni les mêmes réglementations. Il semblerait que leurs effets soient aussi contrastés et leurs efficacités dépendantes de nombreux paramètres. Une attention aux territoires transfrontaliers sera portée. Les dispositifs de contrôle et de sanction seront examinés dans les différents pays, avec bien évidemment un point sur les démarches et appels d'offre en cours. Le sujet des indicateurs de suivi et d'évaluation de cette politique publique sera présenté. Enfin un point sera fait sur l'association des collectivités partenaires à la campagne nationale de communication conduite avec l'ADEME et programmée pour les journées de la qualité de l'air en octobre. Un point sur les échanges sur la campagne d'information en continu des territoires sera également établi.

Fin de premier semestre : Comité ministériel ZFE